

PER  
C-621  
COM

# COMMERCE MONTREAL



*Message du président*

## Le départ de M. Pierre Shooner

Le directeur général de la Chambre, monsieur Pierre Shooner, me faisait part le 28 juillet dernier de la réponse qu'il venait de remettre à monsieur Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce, à l'effet qu'il acceptait l'offre du ministre de devenir sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie et du Commerce. Après discussion avec le premier vice-président de la Chambre, monsieur Jean Tétreault et moi-même, Pierre Shooner accepta de demeurer à la Chambre jusqu'au lendemain de l'assemblée générale annuelle, le 12 septembre prochain.

Entré à la Chambre en 1964 à titre de directeur des comités d'études, Pierre Shooner devenait en 1967 directeur général adjoint. Le 1er janvier 1970, il acceptait le poste de directeur et de rédacteur en chef de la revue "Commerce", fonctions qu'il quittait deux ans plus tard pour devenir directeur général de la Chambre.

Après avoir oeuvré pendant neuf ans à la Chambre et deux ans à "Commerce", Pierre Shooner choisit une nouvelle orientation qui ne nous surprend pas. Même si nous regrettons son départ de la Chambre, nous nous ré-



*M. Pierre Shooner*

jouissons de sa nomination et sommes assurés qu'il s'agit là d'un cheminement normal de sa carrière professionnelle. Nous serons appelés à communiquer régulièrement avec Pierre Shooner dans ses nouvelles fonctions; je suis convaincu qu'il continuera à mettre au service du monde des affaires le même enthousiasme et la même compétence qu'il a démontrés pendant ses onze années à la Chambre et à "Commerce".

Au nom des membres de la Chambre et en mon nom personnel, je lui souhaite le meilleur succès possible.

Charles de Jocas  
Président

*A la Maison du Commerce, 1080 côte du Beaver Hall*

## Assemblée générale annuelle - le mercredi, 10 septembre 1975

*Au salon Vieux Montréal, 3ième étage, de 12h à 14h  
(\$9. le couvert)*

### De 10h30 à 12h00, réunion de consultation

*des membres de la Chambre sur le programme de l'année*

Salon 4, 5ième étage  
Invitation à tous

*Formule d'inscription, page 7*

## A votre service de renseignements

### Les employés payés à l'heure 1975

Les résultats de l'enquête annuelle sur les employés payés à l'heure dans la région de Montréal sont maintenant disponibles. Cette enquête est menée conjointement par l'Association des manufacturiers canadiens, la Chambre de commerce de Montréal et le Montreal Board of Trade. Le relevé a été fait au mois de mai 1975 auprès de 224 entreprises occupant 65,836 employés dont 54,871 de sexe masculin. On trouvera dans la brochure résumant les résultats de cette enquête, une soixantaine de tableaux sur les salaires et conditions de travail de ces employés. Disponible à votre service de renseignements (\$3.00 pour les membres, \$5.00 pour les non-membres).

### Frais d'attestation de documents pour l'exportation

La Chambre de commerce du district de Montréal peut attester pour fins commerciales des documents tels que certificats d'origine et factures commerciales requis pour l'expédition de marchandises du Canada à l'étranger.

Un nouveau tarif pour l'attestation ou la re-attestation de documents est en vi-

gueur depuis le 1er juillet 1975 comme suit:

Pour l'attestation d'un ensemble de 10 feuilles, il en coûte \$2.00 pour les membres et \$5.00 pour les non-membres (on reconnaît comme un ensemble, des documents ayant un même numéro de facture et se rapportant à une commande unique). On demande \$1.00 pour la signature d'un commissaire à l'assermentation; les frais de poste, s'il y a lieu, sont de \$1.00.

### Le rôle social du profit

*"La fonction sociale première du profit est de canaliser les ressources des particuliers, des entreprises et du pays vers les activités que le public considère utiles. Ainsi envisagé, le profit est suffisant quand il est assez élevé pour compenser les risques et stimuler la fourniture des biens et des services que la collectivité demande. Il s'ensuit que le profit ne peut pas être fixe, ni en valeur absolue ni en pourcentage; il doit au contraire varier selon les circonstances et les besoins."*

Extrait d'un texte intitulé "Rôle social du profit", publié par la Banque Royale du Canada et disponible à votre service de renseignements (866-2861).

## Documents pour la promotion industrielle

### La région montréalaise

La Commission industrielle montréalaise nous informe qu'elle possède une série de brochures économiques sur chacune des municipalités situées sur son territoire: Bedford, Marieville, Farnham, Ange-Gardien, St-Césaire, St-Angèle-de-Monnoir, Rougemont. Ces brochures, préparées en anglais et en français, contiennent les principaux renseignements que l'investisseur est en droit de demander pour tout projet d'implantation ou d'expansion future. On peut se procurer ces brochures en s'adressant à monsieur Roger Leclerc, 111 rue St-Paul, St-Césaire, Qué.

Tél: (514) 469-3854.

### Guide de Dundee

Dundee en Ecosse prend maintenant beaucoup d'importance du fait de sa position avantageuse près des zones d'huile de la Mer du Nord.

Nous portons à l'attention de nos lecteurs une brochure intitulée: "A Guide to the Financial and Environmental Attractions of the City of Dundee". S'adresser à: City Planning Department, 14 Square Dundee, Scotland, DD1 3BW.

### COMMERCE MONTRÉAL est l'organe officiel de la Chambre de commerce du district de Montréal



**Le bureau de direction 1974-75:** Charles de Jocas, président—Roger Carbonneau—Jean Tétrault—Edgar Charbonneau—Yves Guérard—Claude Gareau—Maurice Macé—J. V. Raymond Cyr—Jean-Paul Zigby.

**Le conseil d'administration:** Camille Archambault—Guy Bernier—Florian Bleau—Marcel de la Sablonnière—Jacques Deschênes—Guy J. Desmarais—Huguette Laporte—Guy Marinier—Gilles Mercure—Claude Michaud—Claude Racicot—Vincent Rémillard—François Richard—Jean H. Richer—J.-G. St-Jacques—Maurice Sauvé—

**Le secrétariat:** Pierre Shooner, directeur général—Jacques Tremblay, directeur général adjoint.

La Chambre de commerce de Montréal, 1080, côte du Beaver Hall, Montréal, Canada — H2Z 1T1

## Pour améliorer l'application de la loi sur la taxe de vente

*Texte d'une lettre de monsieur Pierre Lortie, président du comité de développement industriel de la Chambre, envoyée le 4 août dernier à messieurs Raymond Garneau et Robert Quenneville, respectivement ministre des Finances et du Revenu.*

Monsieur le ministre,

Nous avons été heureux d'apprendre que tel que préconisé par certaines associations professionnelles, la Chambre de commerce du district de Montréal en particulier, vous ayez jugé opportun dans votre discours sur le budget 1975-76, de reconduire l'exemption de la taxe de vente sur la machinerie industrielle pour deux années additionnelles. Comme nous vous l'avons déjà fait savoir, nous aurions cependant préféré que cette exemption devienne permanente.

Dans le mémoire que nous vous soumettions le 20 février dernier, nous suggérions une collaboration plus étroite entre le gouvernement provincial et les contribuables industriels dans l'administration de cette mesure fiscale. C'est dans cet esprit que nous vous présentons les recommandations suivantes qui pourraient être incorporées au texte du projet de la loi faisant suite aux mesures fiscales annoncées dans votre discours sur le budget.

1. Les mêmes raisons qui justifient que la machinerie industrielle soit exempte de la taxe de vente justifient également, croyons-nous, que soient exempts de cette taxe les catalyseurs et toute autre matière contribuant aux coûts directs de la production et de l'usinage sans devenir un élément du produit final.

L'argument économique fondamental en faveur de cette position est d'éviter une double imposition. Les matières dont nous par-

lons sont détruites par le processus de production industrielle et ne sont pas transformées en biens de consommation. Elles ont cependant une importance considérable dans certaines industries (industrie chimique, industrie de réduction minière). Une taxe touchant l'acquisition de ces matières augmente directement les coûts de production et le prix du produit fini, qui est lui-même taxé.

2. De façon à éliminer une source de confusion dans l'application de l'exemption et pour atteindre plus d'harmonie entre les différents gouvernements se prévalant du droit de taxation, nous recommandons que le Québec adopte, comme définition du matériel industriel sujet à l'exemption de la taxe de vente, celle utilisée par le gouvernement fédéral (Loi de la taxe d'accise, annexe III, partie XIII), et ajoute une réglementation bien définie dans les cas particuliers à notre province.

Cela s'impose d'autant plus que l'une des raisons qui a été avancée pour justifier la non-reconduction de la taxe de vente sur la machinerie industrielle était justement les difficultés administratives résultant de l'application de cette mesure. Nous croyons qu'une distinction nette entre les biens sujets à la taxe et ceux non-sujets à la taxe est essentielle si l'on veut simplifier l'administration de cette mesure.

3. Dans le même esprit, nous souhaitons que, en général, l'administration de la taxe de vente soit restructurée de façon à obtenir des décisions fermes lorsque se présente un litige dans l'interprétation et l'application de l'un ou l'autre règlement et à rendre publiques ces décisions dans des délais raisonnables.



l'omnicommunication®  
ça se communique

allard / lesiège inc.  
publicité, marketing, relations publiques

**dufresne farley et associés**  
ingénieurs-conseils

gilles dufresne ing. b.sc.a.                      fred e. farley ing. b.sc.a.

Chauffage — Plomberie — Climatisation Réfrigération —  
Electricité — Expertises — Études énergétiques

9670 rue péloquin — H2C 2J4 — tél.: 384-0440

## Une visite industrielle en Europe en 1976

Le comité "Visites et voyages" songe à organiser une mission commerciale en Europe au printemps ou à l'automne 1976. Le but sera, entre autres, de rencontrer des dirigeants d'entreprises privées et d'organismes gouvernementaux.

Si un tel voyage vous intéresse, nous vous serions reconnaissants de nous faire connaître vos préférences en répondant au questionnaire suivant. Le fait de compléter et de nous retourner ce questionnaire ne constitue pas un engagement de votre part. En le faisant, cependant, vous nous aiderez à ajuster à vos besoins le programme de la Chambre en ce domaine, puis à vous tenir au courant personnellement de ce programme.

tre vos préférences en répondant au questionnaire suivant. Le fait de compléter et de nous retourner ce questionnaire ne constitue pas un engagement de votre part. En le faisant, cependant, vous nous aiderez à ajuster à vos besoins le programme de la Chambre en ce domaine, puis à vous tenir au courant personnellement de ce programme.

### Mission commerciale - Europe 1976

- sondage -

#### Destinations principales

Paris -  Londres -  Bruxelles (Marché commun) -  Autres \_\_\_\_\_

#### Période

printemps '76 -  automne '76

#### Durée

8 jours -  15 jours

#### Principaux objectifs

- gestion de l'entreprise manufacturière - recherche industrielle - industrie de pointe - franchise - sous-traitance
- gestion du commerce - système de distribution - publicité - importation et exportation
- transport et communications - énergie
- finance - opérations bancaires - marché des capitaux
- gestion des organismes publics et para-publics
- autre(s) \_\_\_\_\_

#### Prix que je serais prêt à déboursier (sans compter les repas)

\$800 par personne -  \$1200 par personne -  \$1500 par personne

#### Je voyagerais

seul -  accompagné

Nom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

Retourner à: La Chambre de commerce du district de Montréal, 1080, côte du Beaver Hall  
Montréal, H2Z 1T1

Renseignements: Pierre de Montigny, 866-2861.

### TAUX AVANTAGEUX

Prêts personnels et hypothécaires  
Caisse populaire St-Jean-Berchmans  
2050, boulevard Rosemont  
Stationnement facile - 274-5505  
Jean Bérard, secrétaire-gérant

**Texaco**  
**s'y connaît**



nouveau stage

# la gestion du temps

## LES OBJECTIFS

Le temps est la ressource la plus précieuse; votre efficacité dépend de l'utilisation que vous en faites.

Les recherches faites dans ce domaine ont démontré que la majorité des gestionnaires perdent de 20% à 50% de leur temps.

L'objectif de ce stage est de pallier à cette perte de temps par des techniques appropriées et d'accroître de 10% à 50% l'efficacité des participants par une meilleure gestion.

## LE PROGRAMME

1. Le nouveau rôle du gestionnaire.
2. Les obstacles: les causes apparentes et réelles.
3. L'auto-évaluation de chaque participant afin de déterminer les forces et les faiblesses.
4. Quelques principes importants: gérer le futur; efficacité et efficience; activités et résultats; responsabilités-clés et concentration; délégation inverse et redélégation; innovation et créativité; urgence et importance; le temps de faire des choses importantes; le principe des 3Q et le facteur humain.
5. Quelques techniques importantes: les déplacements, les réunions, les visiteurs, la paperasse, les secrétaires, le courrier, les téléphones, les interruptions, la lecture,

les imprévus, l'organisation d'une journée de travail.

## L'HORAIRE

le jeudi 13 novembre, de 9h à 21h  
le vendredi 14 novembre, de 9h à 17h

## LE COUT

les membres et les employés des entreprises membres: \$135.

les autres: \$160.

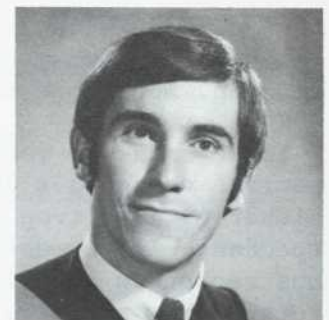
Un dépôt de \$30. doit accompagner la formule d'inscription.

## A LA MAISON DU COMMERCE

## VOS ANIMATEURS



Robert Désormeaux



Jean-Pierre Chartrand  
de DEVCOM Ltée, firme de formation-conseil.

voir formule d'inscription page 7

**Note:** Ce nouveau stage s'ajoute aux huit autres stages que la Chambre offre cet automne: la communication écrite, crédit et recouvrement, la gestion participative par les objectifs, la gestion des approvisionnements, la gestion des documents, initiation aux techniques d'animation de groupe, leadership et communication I, sélection du personnel. Nous vous avons fait parvenir une brochure concernant ces stages au début de l'été. Pour tous renseignements supplémentaires, communiquer avec Mireille Diotte, 866-2861.

Rééditée cet automne: *L'histoire du commerce canadien-français de Montréal, 1535-1893*

## Un document historique, un beau volume, presque un souvenir de famille

*L'histoire du commerce canadien-français de Montréal, 1535-1893* est un fort beau volume publié sous le patronage de la Chambre en 1894. Il sera réédité cet automne conjointement par les Editions Elysée, spécialisées dans la réédition de vieux ouvrages, les Editions Commerce et la Chambre.

Cet ouvrage contient, en plus d'une cinquantaine de gravures montrant divers aspects de Montréal d'avant le XXe siècle, un texte dense retraçant l'évolution économique de Montréal, au moment où se crée une cité universelle, et la place des Canadiens-français dans cette évolution. Il présente en plus l'histoire de la Chambre de 1886 à 1894, et les biographies d'une centaine

d'hommes d'affaires canadiens-français de l'époque.

Dans la liste des fondateurs de la Chambre, celle des membres de la Chambre en 1894 et dans les biographies, on retrouve le nom de presque toutes les familles qui font encore aujourd'hui une partie importante de la vie économique de Montréal.

Réédité selon des règles strictes afin de lui garder son caractère original, l'ouvrage se vendra \$15 aux membres de la Chambre qui auront réservé d'avance leur exemplaire. Donnez votre nom à Mlle Lyse Richard (866-2861), 1080, côte du Beaver Hall, Montréal.

### Visite industrielle

## Voyage à la baie James: complet nouveau voyage au printemps

Les 113 places du Boeing 737 de Nordair, nolisé par la Chambre pour aller voir les travaux en cours à la baie James, n'ont pas suffi à la demande. Une quarantaine de membres de la Chambre, qui désiraient participer à ce voyage, devront attendre une prochaine occasion. Nous nous excusons auprès d'eux.

Il ne sera pas possible d'organiser un deuxième voyage dès cet automne, à cause du calendrier déjà trop chargé de nos hôtes. Cependant, il est assuré que nous pourrons nous reprendre au printemps. Nous mettrons alors, comme premiers sur la liste, ceux qui sont sur la liste d'attente pour le voyage du 17 septembre.



## Au parc Jarry

Le 25 juin dernier avait lieu au parc Jarry, la soirée de la Chambre de commerce de Montréal. A cette occasion le 1er vice-président de la Chambre, monsieur Jean Tétreault, et le président du comité "Sports et divertissements", monsieur Etienne B. Cardinal, ont remis une plaque commémorative au joueur Larry Parish.

Cette soirée, une initiative du comité "Sports et divertissements" était précédée d'un cocktail offert par Canada Dactylographe Inc. Sur la photo dans l'ordre habituel: Etienne B. Cardinal, Larry Parish et Jean Tétreault.



Depuis 1921

### Tout en électronique

RADIO - TELEVISION  
HAUTE-FIDELITE - MAGNETOPHONES  
AMPLIFICATEURS - HAUT-PARLEURS  
MAGNETOSCOPES - TOURNE-DISQUES

**payette radio**

878-4771 • 730 St. Jacques, Montreal H3C 1G2

Journée d'information, le jeudi 18 septembre, de 9h à 17h  
1080 côte du Beaver Hall, Montréal - Salon Vieux Montréal

## La réglementation sur l'affichage et l'étiquetage selon la loi 22

organisée par le Centre de linguistique de l'entreprise

### en collaboration avec

La Chambre de commerce de Montréal, le Montreal Board of Trade,  
l'Association des manufacturiers canadiens, le Conseil du pa-  
tronat et la Chambre de commerce de la province de Québec

Documentation - Service d'interprétation  
simultanée - Déjeuners - Cocktail - Résumé  
des débats - Participation des porte-parole  
du gouvernement et d'experts

Les personnes inscrites à la conférence recevront le programme  
détaillé par la poste.

Inscription au Centre de linguistique de l'entreprise, 1110 ouest,  
rue Sherbrooke (844-2691).

Le prix: \$75.00 par personne

### Assemblée générale annuelle - 10 septembre 1975

Nom \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_

( ) *ci-inclus un chèque\* au montant de \$ \_\_\_\_\_ (\$9 par personne)*

( ) *j'assisterai à la réunion de consultation qui aura lieu au salon 4, 5ième étage,  
de 10h30 à midi*

Pour réservation de tables (5 personnes et plus): M<sup>lle</sup> Lyse Richard, 866-2861.

### Session d'information: le projet de la baie James - 27 octobre 1975

Nom \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_

( ) *ci-inclus un chèque\* au montant de \$ \_\_\_\_\_  
Les membres et leurs employés: \$25 - Les autres \$35.*

### La gestion du temps - 13 et 14 novembre 1975

Nom \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_

( ) *ci-inclus un acompte de \$30.\**

\* Faites votre chèque à l'ordre de la Chambre de commerce du district de Montréal.  
1080, côte du Beaver Hall, Montréal H2Z 1T1



DEP PERIODIQUE BIBLIO NAT 901  
1700 RUE ST-DENIS  
MONTREAL PQ H2X 3K6



COMMERCE MONTREAL  
La Maison du Commerce  
1080, côte du Beaver Hall  
Montréal H2Z 1T1  
Tél. 866-2861

session d'information

# tout sur le projet hydro-électrique de la baie james

organisée par la Chambre de commerce du district de Montréal  
en collaboration avec  
la Société d'énergie de la baie James  
et l'Hydro-Québec

**le lundi, 27 octobre 1975**

de 9h à 17h

à la salle de bal de l'Hôtel Mont-Royal

## déjeuner-causerie:



**Monsieur Robert A. Boyd**, président,  
la Société d'énergie de la baie James

*Pour tout connaître sur le projet hydro-électrique et pour répondre à vos questions durant toute la journée, seront présentes des personnes choisies parmi le personnel de la Société d'énergie de la baie James et de l'Hydro-Québec.*

## programme

Les besoins d'énergie du Québec. Les sources d'approvisionnement pour les 10 prochaines années. La description du complexe hydro-électrique "La Grande" à la baie James. Description technique. Les retombées économiques. Le financement. Les effets sur l'environnement. Les ressources humaines. Les conditions de vie à la baie James.

## documentation - présentation audio-visuelle - déjeuner - cocktail

REÇU LE  
Inscription préalable - les membres et leurs employés \$25. - les autres \$35.

27 OCT 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC

Renseignements: Mireille Diotte - 866-2861